SOCIÉTÉ LINNÉENNE DU NORD DE LA FRANCE.

BULLETIN MENSUEL.

N° 51. — 1er Septembre 1876. — 5e Année. — T. III.

ADRESSER : Les Ouvrages, Manuscrits et Communications intéressant la rédaction du Bulletin, à M. René VION, rue Voiture, 8, à Amiens.
Les demandes d'Abonnement et les Cotisations (en timbres-poste), à M. Edmond DELABY, *Trésorier*, rue Neuve, 10, Amiens.

Le Bulletin est envoyé gratuitement à tous les Membres payants ; il est adressé aux Sociétés scientifiques par voie d'échange.
Prix de l'abonnement, 3 fr. par an (2 fr. pour les Ecclésiastiques, les Instituteurs et les Institutrices).

SOMMAIRE. — Géologie résumée des cantons de la Somme, par M. de Mercey, p. 125. — Le Cygne sauvage, par M. G. d'Hangest, p. 129. — Flore de la Somme, par M. E. Gonse. p. 133. — Bibliographie, par le Président de la Société, p. 134. — Ouvrages reçus, p. 138.

Géologie résumée des cantons de la Somme.

CANTON D'ACHEUX.

Disposition générale du sol.

Les premières et assez profondes ramifications de l'Authie traversent la partie nord-est du canton. Des vallons moins profonds sont formés, à l'est et au sud-ouest, par les premières ramifications de l'Hallue, affluent de la Somme.

Le sol du canton se trouve ainsi découpé par des vallons de divers ordres, et les plateaux situés entre ces vallons sont peu étendus.

La surface de ces plateaux présente, dans son ensemble, une pente peu prononcée du nord-est au sud-ouest, ainsi qu'on peut

Digitized by Google

le déduire des pentes mesurées sur trois lignes à peu près parallèles, et dirigées E. 37° 15' N. à O. 37° 15' S. (1) :

1° Du N.-E de Mailly, altitude 163m, à Varennes, altitude 144m ; pente de 19m pour 8 kilomètres, ou de 2m37 par kilomètre.

2° du N. de Bertrancourt, altitude 153m, à Hérissart, altitude 133m ; pente de 20m pour 12 kilomètres, ou de 1m66 par kilomètre.

3° Du S.-E. de Saint-Léger-lès-Authie, altitude 146m, à l'O. de Puchevillers, altitude 130m ; pente de 16m pour 11 kilomètres, ou de 1m45 par kilomètre.

Sur le versant de l'Authie, les points les moins élevés sont situés, dans la vallée de l'Authie, au confluent de la Kilienne, vers 82m d'altitude, et, dans le vallon de Marieux, à l'aval de ce village, vers 84m d'altitude.

Sur le versant de l'Hallue, les points les moins élevés sont situés, à l'aval de Senlis, vers 80m d'altitude, et, à l'aval de Toutencourt, vers 75m d'altitude.

Assise de la craie à Micraster cor-testudinarium. — Cette assise est développée dans toute la partie nord-est et est du canton ; elle est limitée approximativement, vers le sud-ouest, par une ligne ondulée tirée du N. de Senlis jusqu'entre Raincheval et Marieux. La craie qui la constitue est assez blanche, et elle contient des lits de silex dans toute son épaisseur. Ses bancs les plus inférieurs sont, en général, les moins tendres, et ils sont exploités comme pierre de taille, notamment aux pieds des coteaux de la rive droite du vallon où est situé le village de Marieux, et jusqu'à 102m d'altitude. Les bancs supérieurs sont assez tendres, et ils sont exploités comme pierre à chaux, sur les coteaux de la rive droite du vallon, à l'aval d'Acheux, depuis 115m

(1) La seconde de ces lignes est suivie par une des coupes de la carte géologique du département de la Somme, comme on peut le voir sur l'épreuve de la carte adressée à la Société en février 1875, et présentée alors à la section de géologie.

Digitized by Google

jusqu'à 140m d'altitude. L'épaisseur maximum de cette assise est d'environ 60 mètres sur les coteaux de l'Authie. Mais elle ne se présente en affleurement que sur 40 mètres de hauteur au plus, et sur les pentes rapides du pied des coteaux, au-dessus desquelles elle disparaît sous les dépôts qui couvrent la superficie des pentes supérieures et des plateaux.

Assise de la craie à Micraster cor-anguinum. — Les premiers bancs de cette assise sont difficiles à distinguer des derniers bancs de l'assise précédente. Ils sont blancs, tendres, et ils contiennent encore des silex, qui disparaissent dans les bancs qui leur succèdent. Ces derniers bancs sont remarquables par leur blancheur. La craie extrêmement tendre qui les compose est exploitée comme pierre à chaux, par exemple au N. de Toutencourt, à 91m d'altitude. L'épaisseur de cette assise peut atteindre 50 mètres. Mais elle ne se présente ainsi en affleurement que sur 30 mètres de hauteur au plus.

La plus inférieure de ces deux assises de craie occupe donc toute la moitié nord-est du canton, et à un niveau plus élevé que l'assise supérieure qui occupe la moitié sud-ouest. Cette disposition résulte de ce que ces deux assises s'imbriquent, en motivant par leur pente la forme générale du sol.

Assise des sables et grès à Ostrea Bellovacina. — Il ne subsiste que des traces de cette assise, à l'état de blocs de grès épars sur certains plateaux, particulièrement sur celui du bois de Toutencourt, vers 120m d'altitude, ou à l'état de petits galets de silex très-abondants à la surface du sol de quelques plateaux, surtout aux alentours de Mailly, vers 160m d'altitude.

Assise du bief à silex. — Le bief rougeâtre, avec silex empruntés à la craie sous-jacente, affleure sur les pentes supérieures des vallons, et à l'origine des plateaux où le limon vient le recouvrir. Ce dépôt est bien développé dans la partie nord-est du canton, l'épaisseur en est variable ; elle atteint quelquefois plusieurs mètres.

Digitized by Google

Assise des alluvions anciennes pré-glaciaires à Elephas meridionalis. — Les nappes de graviers peu roulés, composés de cailloux verts empruntés à la base des sables à *Ostrea Bellovacina* et de cailloux rouges empruntés au bief à silex, n'ont pas été mises en évidence, dans le canton, par l'ouverture de grévières, mais elles y existent, en amas, sur certaines hautes terrasses analogues à celle où, à 100 mètres à peine au delà de la limite du canton, au S. d'Harponville, on les exploite sur le territoire de Warloy-Baillon, à 118^{m} d'altitude.

Assise des alluvions inter-glaciaires à Elephas primigenius — Ces alluvions composées de graviers bien roulés se présentent à divers niveaux sur les coteaux de l'Authie et du vallon de Marieux. On les rencontre sur les coteaux de la rive gauche de l'Authie, à l'aval du village d'Authie, depuis 127^{m} jusqu'à 112^{m} d'altitude ; ainsi que sur les deux rives du vallon de Marieux, vers le débouché du vallon de Raincheval, à 96^{m} d'altitude, et dans le village même de Marieux, où M. Gosselin a recueilli, en 1865, une dent d'*Elephas primigenius* à une profondeur de 6 mètres, dans un puits ouvert à 95^{m} d'altitude. L'épaisseur de cette assise est assez faible et elle est très-variable.

Assise du limon glaciaire. — La base de cette assise, constituée par le limon biéfeux avec cailloux éclatés, est très-développée sur les pentes douces des coteaux, depuis leur pied jusqu'au bord des plateaux, tandis que le limon pur occupe les plateaux et les pentes les moins déclives des coteaux. Ce limon est exploité comme terre à briques, sur une épaisseur variable.

Assise des alluvions modernes post-glaciaires. — Ces alluvions occupent le fond de la vallée d'Authie ; elles y sont peu épaisses, et, comme elles ne contiennent pas de tourbe, elles ne sont pas traversées par des exploitations.

(*A suivre*). N. DE MERCEY.

Digitized by Google